

Programme IISF n° F2016-0003

Administration d'accueil :
Service du Revenu intérieur fédéral du Nigeria (FIRS)

Administration d'origine de(s) (l') expert(s) :
Expert du Vivier d'Experts IISF - PNUD

Période d'exécution du programme :
Juin 2016 – mai 2018

En août 2016, le Nigeria a soumis une demande d'assistance IISF en matière de vérification fiscale portant sur les prix de transfert et sur des questions de fiscalité internationale. Un expert IISF a aidé le FIRS à renforcer les capacités de ses vérificateurs en conduisant six missions sur place et en dispensant une assistance à distance entre juin 2016 à mai 2018. Une douzaine de dossiers de vérification ont été traités notamment dans le secteur des télécommunications, dans le secteur manufacturier ainsi que dans celui des industries extractives. Les questions de fiscalité abordées dans le cadre de ce programme IISF ont notamment porté sur les prix de transfert (y compris les prêts et services intra-groupe, les approvisionnements), les établissements stables (questions relatives à l'existence d'établissements stables et à la répartition des bénéfices), la sous-capitalisation, les transferts d'actifs incorporels et les procédures amiables. Des ajustements notables ont été imposés par le FIRS à l'issue de discussions approfondies avec l'expert et en fonction des orientations tracées par celui-ci. Le FIRS a très bien noté le soutien apporté par le Secrétariat de l'Initiative IISF.

Impact du programme d'assistance concrète en matière de vérification

Le programme d'assistance en matière de vérification des prix de transfert a aidé le Nigeria à obtenir les résultats suivants :

- **Développement des ressources humaines - Transfert de connaissances et de compétences :** Dix-sept agents du FIRS ont pu améliorer, grâce au programme, leurs compétences en matière d'analyse des données accessibles, de recherche d'éléments d'audit factuels dans les accords intra-groupe et de conduite d'analyses fonctionnelles. Ils ont aussi pu accroître leur aptitude à utiliser des méthodes d'évaluation perfectionnées. Les agents du FIRS ont appliqué les connaissances nouvellement acquises pour améliorer la sélection des dossiers de vérification en s'appuyant sur une évaluation des risques plus poussées. L'expert IISF a noté une amélioration sensible de la confiance en eux des agents des services fiscaux et de leurs compétences dans la conduite des vérifications.
- **Développement institutionnel - Changements législatifs, outils, processus et procédures :** La maîtrise des différents instruments destinés à réduire le nombre de différends et à offrir aux contribuables une

sécurité juridique en matière fiscale a été approfondie dans le but d'accroître l'efficacité de l'utilisation des ressources disponibles et d'évoluer d'un système fiscal source d'incertitude vers un système fiscal fondé sur la coopération. Les modifications de la législation fiscale envisageables ont été recensées et étudiées.

- **Enseignements tirés de l'expérience :** L'analyse de comparabilité exige beaucoup de ressources, d'efforts et de temps pour des résultats qui ne sont pas toujours satisfaisants. Il est important de tenir compte des attentes de l'ensemble des parties pour assurer la réalisation des objectifs dans les délais. Il est impératif que les organismes compétents collaborent et partagent des données pour améliorer la discipline fiscale.

